

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Florian Grengbo sur la piste des grands.
- 5 Rimé, le rap dans les veines.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 La Maison de la culture et de la citoyenneté sort de terre.

GRAND FORMAT.

- 8 Des seniors bien dans leur ville !

PETITS FORMATS.

- 12 Nouvel élan pour le cœur de ville.
- 14 Une salle familiale à Bouvent.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Jouets d’antan.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
 D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
 DE BOURG-EN-BRESSE
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LE POINT SUR LE CARRÉ AMIOT

« Où en est le projet du Carré Amiot ? » **C’est une question qui m’est souvent posée et je le comprends fort bien.** Ce projet complexe avance, mais connaît des perturbations de calendrier initial. Le projet urbain du Carré Amiot est le plus important lancé à Bourg-en-Bresse depuis plus de trente ans, depuis la piétonisation d’une partie du centre-ville sous le mandat de Louis Robin. Il comprend quatre phases :

- le transfert de la gare des bus du cours de Verdun au Champ de Foire, déjà réalisé ;
- l’aménagement piéton des espaces publics de la place Bernard, des rues Cassin et 19 Mars 1962, qui est en cours et qui se terminera à l’automne 2019 ;
- la renaissance de l’ancien collège Amiot avec l’installation du Conservatoire : le PDG de SRC Floriot m’a personnellement confirmé fin octobre que les difficultés actuelles de l’entreprise ne l’empêcheraient pas de commencer le chantier début novembre, pour une durée de 16 mois ;
- enfin le bâtiment commercial et tertiaire, programmé par le groupement Deromédi. Ce projet est perturbé par la conjoncture nationale, moins porteuse qu’il y a quelques années : plusieurs groupes nationaux ont décidé de stopper leurs investissements partout en France et cela impacte la commercialisation des lots. Le promoteur a donc été amené à décaler le lancement du chantier pour des raisons économiques.

Je veux réaffirmer ici deux choses essentielles à mes yeux. D’abord, je n’accepterai pas un projet au rabais, juste pour pouvoir tenir un délai : l’enjeu est l’attractivité du centre-ville et c’est la qualité du projet qui le permettra. Ensuite et surtout, le Carré Amiot est un projet d’urbanisme, adopté à l’unanimité du Conseil municipal, qui a un objectif majeur : relier le cœur de ville au principal point d’entrée en ville qui est le Champ de Foire. C’est cet espace vide qui donnait le sentiment que ce vaste parking était loin du centre ville. Alors, sur ce projet comme pour d’autres, le sujet n’est pas de perdre ou de gagner quelques mois mais de savoir où l’on va.

Jean-François Debat et le Conseil municipal vous invitent
à la présentation des vœux à la population

SAMEDI 12 JANVIER 2019

À LA SALLE DES FÊTES DE BOURG DE 10 H À 12 H

Prise de parole du maire à 11 h. Espace enfants et verre de l’amitié en continu



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourg-en-bresse.fr. **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.